



APPEL A DON ANNUEL 2025



Appel du Président du Conseil de Fabrique

Chers amis paroissiens de Saint-Pierre-le-Jeune,

Comme chaque fin d'année c'est le moment de faire le bilan de l'année et, Les comptes.

Plusieurs chantiers ont été menés dans l'église en 2025 :

- Réparation et renforcement des bancs.
- Transformation de la sono pour accompagner la nouvelle disposition du chœur.
- Remise en état des dispositifs de sécurité.
- Réparations aux cloches.
- Réparations aux chaudières.
- Différents travaux d'électricité dans l'église

Premier projet pour 2026 : déplacement du tabernacle pour le placer au centre du chœur. Merci de supporter ce projet que nous voulons qualitatif !

Le secrétariat de la paroisse est assuré par la Fabrique ainsi que l'environnement nécessaire : téléphone, informatique, photocopieur, ...

La Fabrique finance également le nettoyage de l'église et du presbytère, le gaz pour le chauffage, l'électricité, les contrôles réglementaires en tous genres.

Le fleurissement de l'église (assuré par des bénévoles), les achats de bougies, cire liquide, hosties, ... sont aussi financés par la Fabrique.

La Fabrique rémunère également les organistes et l'entretien de l'orgue.

L'évolution du « don annuel » ces dix dernières années montre une baisse préoccupante. Pourtant la fréquentation de l'église est plutôt en augmentation. On peut se réjouir de l'afflux de jeunes paroissiens pleins d'enthousiasme.

Une partie des recettes de la Fabrique provient des loyers de quelques appartements provenant de legs anciens. Mais ces recettes sont largement aléatoires puisque régulièrement impactées par des travaux onéreux pour maintenir ces logements en bon état.

Sans le dévouement de quelques bénévoles la Fabrique ne pourrait pas rentrer dans ses frais. Qu'ils soient encore une fois remerciés pour leur service !

Le Conseil de Fabrique fait donc appel à nouveau à la générosité de tous pour permettre un bon déroulement de la liturgie et des nombreuses activités de la paroisse.

Vos dons à la Fabrique permettent une déduction fiscale à hauteur de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, en fonction de votre situation fiscale, un don de 300€ ne vous coûterait finalement "que" 100€, un don de 500€ ne vous coûterait "que" 167€.

Merci de faire parvenir vos dons par virement ou par chèque à l'ordre de la **Fabrique Catholique SPLJ**. Les dons doivent être remis en banque en 2025 pour être défiscalisés sur 2025.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par mail ou par courrier. Merci de nous fournir l'information nécessaire.

Dans la certitude que cet appel sera entendu et avec nos remerciements anticipés, bien cordialement,

Titulaire : **Fabrique Catholique SPLJ**

IBAN : **FR76 1470 7500 1036 2103 2247 672**

BIC : **CCBPFRPPMTZ**

En mon nom et au nom de notre Père curé, merci

Le président du Conseil de Fabrique